

COMMUNIQUE

Le SMIC : Espoir déçu

La Commission nationale de la négociation collective s'est réunie le 26 juin pour se pencher sur la revalorisation du SMIC et sur le bilan de la négociation collective.

La revalorisation du SMIC tant espérée par les salariés provoque au final désillusion et mécontentement.

Le SMIC ne sera en effet revalorisé que de 2% au 1^{er} juillet 2012, le taux horaire brut passant de 9,22€ à 9,40€, ce qui correspond à une augmentation de 21,50€ nets mensuel pour un salarié à temps plein.

C'est donc un coup de pouce de 0.6% qui sera accordé (6,45 €), le reste n'étant qu'un a valoir de l'inflation qui aurait été prise en compte lors de la revalorisation de janvier 2013.

Force ouvrière ne peut se satisfaire de cette décision qui n'est pas à la hauteur des sacrifices consentis par les salariés depuis 6 ans avec des prix à la consommation qui ne cessent de grimper.

C'est donc une déception pour les 10% de salariés rémunérés au SMIC, essentiellement des femmes, des familles monoparentales et des salariés à temps partiels qui espéraient pouvoir sortir un peu la tête hors de l'eau et plus largement pour toutes celles et ceux qui espèrent une renégociation des grilles et une augmentation de leur pouvoir d'achat.

Force Ouvrière rappelle sa revendication de porter le SMIC à hauteur de 80% du salaire médian, ce qui suppose qu'une augmentation progressive sur le quinquennat est possible.

Tout ça pour ça...

Paris, le 27 juin 2012

Contact : **Marie-Alice MEDEUF ANDRIEU**
☎ 01 40 52 84 15
✉ marie-alice.medeuf@force-ouvriere.fr